



SNUipp Pas de Calais
16 rue A. Briand
Maison des sociétés bureau 43
62000 ARRAS

Tél/Fax : 03 21 51 72 26
mail : snu62@snuipp.fr
site : <http://62.snuipp.fr>

Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 62 à la CAPD du vendredi 31 aout 2012

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,

Mesdames et messieurs les commissaires paritaires

Le SNUipp-FSU 62 vous souhaite tout d'abord la bienvenue dans le département du Pas-de-Calais et espère vivement que le dialogue social sera respecté.

Comme nous avons pu le dire lors du CTSD ce matin, cette rentrée s'annonce déjà difficile compte tenu du nombre de postes supprimés ces dernières années et des 163 postes perdus l'an dernier. Ce ne sont malheureusement pas les quelques 12 postes octroyés en mesure d'urgence pour la rentrée qui vont changer la donne.

Et même si les annonces du Président de rétablir 60 000 postes durant sa mandature sont bienvenues, le SNUipp-FSU jugera sur les actes et restera vigilant et attentif sur les promesses qui ont été faites.

Le SNUipp-FSU souhaite que les engagements de faire du primaire la priorité de l'éducation nationale se concrétisent rapidement par des actions en faveur de l'amélioration des conditions d'enseignement pour les élèves notamment la question du « plus de maîtres que de classes » et celle des rythmes scolaires, et des conditions professionnelles pour les enseignants telles que des revalorisations salariales, une véritable formation initiale et continue, une volonté de réel fonctionnement et de prise en compte des CHSCT...

Un premier pas a, certes, été franchi par l'abrogation du décret sur l'évaluation des enseignants, le SNUipp-FSU s'en félicite mais espère que les enseignants seront entendus et que leurs demandes seront prises en compte lors de la concertation sur la refondation. Le SNUipp-FSU a d'ores et déjà demandé une journée banalisée afin que cette grande concertation ne se fasse pas sans les enseignants !

Plus particulièrement, dans notre département, cette rentrée sera difficile pour différentes raisons :

- les conséquences de l'extension des vœux qui entraînent des affectations à titre définitif sur des postes qui n'ont pas été demandés ce qui va à l'encontre de la réelle possibilité de mobilité des enseignants et qui fragilisent leur situation
- le développement inutile des postes à profil, des prérequis doivent suffire pour certains postes particuliers, d'autant que la transparence n'est plus véritablement possible.
- des affectations qui précarisent de nombreux collègues notamment ceux en surnombre qui risquent de devoir imputer une part non négligeable de leur salaire dans des frais de déplacements professionnels. (à titre d'exemple, des collègues parcourant un trajet de 100 km aller dépensent 20€ par aller et, sur une année, paient environ 500 € par mois environ de frais de déplacements, sans compter les frais de garde supplémentaires s'ils doivent faire garder leurs enfants...). Comment peut-on exercer dans de bonnes conditions lorsque l'on a un trajet quotidien fatigant et coûteux ? Le SNUipp-FSU 62 réclame qu'une affectation plus proche de leur domicile leur soit attribuée, et si cela est impossible, qu'une indemnité leur soit attribuée afin de couvrir les frais engagés pour exercer leur profession.

Au vu des conditions d'affectation de ce mouvement 2012, le SNUipp-FSU 62 demande la tenue d'un groupe de travail pour faire évoluer les règles du mouvement vers plus d'équité et de transparence pour les collègues.

- de même les conditions de rentrée des stagiaires ne sont pas satisfaisantes : ils n'ont pas encore commencé officiellement que déjà on les « invite » vivement à se rendre à une semaine de formation dont 3 jours se sont déroulés à Lille. Les feuilles d'émargement utilisées durant cette formation serviront-elle pour la prise en charge des frais de déplacement ? Les stagiaires sont-ils couverts professionnellement en cas d'accident durant cette période ? Par ailleurs, ils s'inquiètent déjà sur leur réelle possibilité de titularisation notamment par rapport au CLES 2. Le SNUipp-FSU 62 demande que les frais de déplacement engagés lors de ces journées leur soient remboursés et souhaite des clarifications quant aux modalités d'obtention du CLES 2 et son impact sur la titularisation.
- les enseignants s'inquiètent pour leurs élèves et leurs structures notamment les RASED et SEGPA qui ont été malmenés l'an dernier : quelle politique va s'opérer sur le terrain par rapport aux élèves en grande difficulté ?
- l'ensemble des personnels ECLAIR s'interrogent également sur la répartition équitable de la prime ECLAIR. Le SNUIPP-FSU renouvelle sa demande d'une plus grande transparence à ce sujet.
 - Les directrices et directeurs se demandent comment ils vont pouvoir travailler sereinement sans aide administrative dans la période la plus chargée de l'année. Il est grand temps de pérenniser ces emplois administratifs pour ne plus renouveler ce scénario à chaque rentrée. Toutes les écoles, quel que soit leur taille doivent bénéficier d'une aide administrative.

La liste n'est malheureusement pas exhaustive au sujet de cette rentrée difficile. Le SNUipp-FSU 62 sera aux côtés des collègues pour la défense et l'amélioration de leurs conditions de travail ainsi que pour la défense et l'amélioration des conditions d'enseignement.

